

S'y opposer, c'est une façon de parler, parce que le gouvernement n'a pas de politique. Ce que j'essaie de faire, c'est l'aider à concevoir une bonne politique qui serait appliquée à l'aéroport très achalandé de Toronto.

Ce n'est pas simplement moi qui parle. Transports Canada a fait une mauvaise gestion des aéroports nationaux et il n'a pas établi de plan pour faire face à la déréglementation de l'aviation.

Une voix: Qui dit cela?

M. Keyes: Qui dit cela? Le vérificateur général, Ken Dye, le 31 octobre 1991. C'était dans tous les journaux. Ce n'est pas simplement Keyes qui dit cela, c'est aussi le vérificateur général qui dit que Transports Canada n'a pas ce qu'il faut. Donc, réagissons et étudions une nouvelle fois Pearson et Hamilton.

Le président suppléant (M. DeBlois): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le président suppléant (M. DeBlois): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion.

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé au Comité permanent des transports.)

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité avec l'article 38 du Règlement.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Greg Thompson (Carleton—Charlotte): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir poursuivre la question que j'ai posée au ministre responsable de Postes Canada le 24 mai dernier.

La question portait sur la location par Postes Canada d'une loge au Skydome. J'ai soulevé cette question parce que je ne pense pas que ce soit le genre de signal que les Canadiens attendent de la Société canadienne des postes à ce moment.

Je voudrais bien savoir à combien se monte la location de cette loge. Le ministre ne m'a évidemment pas répondu. Mais je crois comprendre que la loge a été sous-louée d'une autre société au coût d'environ 200 000 \$. Que

L'ajournement

Postes Canada paie 200 000 \$, 100 000 \$, ou 50 000 \$, c'est sans importance. Mais ce qu'il importe de souligner, c'est que la société devrait utiliser ces fonds à d'autres fins, notamment pour réduire les tarifs postaux partout au Canada. Cela n'est qu'un autre exemple de l'arrogance dont fait preuve, de temps à autre, Postes Canada.

J'ai soulevé cette question parce que je me suis rendu dans des collectivités de ma circonscription qui ont été touchées par quelques-unes des politiques que Postes Canada a décidé d'imposer dans certaines des régions moins importantes du pays.

• (1800)

Il y a des localités dans ma circonscription qui n'ont plus droit aux services dont elles jouissaient jusqu'à maintenant parce que la Société canadienne des postes a décidé de son propre chef d'y mettre fin. Des localités comme Seal Cove, Grand Manan, Meductic, Castalia et beaucoup d'autres souffrent des politiques arrogantes de la société.

Tandis que j'ai la parole, je voudrais tout de même remercier le ministre de ce qu'il a fait. Je sais qu'il ne peut être tenu personnellement responsable de toutes les activités quotidiennes de la société, mais je tiens à souligner ce qu'il a fait.

En 1984, il a promis aux contribuables canadiens que la Société canadienne des postes ne serait plus un fardeau pour eux, et notre gouvernement a tenu parole avec le ministre. Nous avons transformé un déficit de 500 millions en un surplus de 149 millions.

Mais cette réussite n'a pas été gratuite. Beaucoup des mesures que nous prenons sont au détriment des Canadiens des régions rurales. La mauvaise gestion, qui est le principal problème de la Société des postes, n'existe pas au niveau des bureaux de poste ruraux.

En fait, je crois qu'elle existe surtout à la haute direction de la société; mais elle n'est certainement pas la seule responsable de tout le pétrin dans lequel la société s'est mise par le passé. Malheureusement, ce sont surtout les régions éloignées, qui sont habituellement les plus pauvres, qui font les frais des politiques du gouvernement.

Je voudrais terminer avec une citation, et j'espère que la Chambre me donnera le temps de la lire. Certains prétendent qu'au Canada, le tarif de la poste de première classe est trop élevé et qu'en fait, il sert à subventionner certains des services de la société.